

30.10.2006 7^{ème} programme cadre de l'UE

Monsieur le président,
Monsieur le Conseiller fédéral,
Chers Collègues,

La recherche européenne est d'une importance fondamentale pour l'avenir de notre secteur industriel et pour le développement de nos PME, c'est-à-dire également pour la création d'emplois dans notre pays, puisque la plupart des emplois offerts en Suisse, le sont dans les PME, c'est pourquoi je vous propose d'accepter la participation de la Suisse aux programmes de recherches de l'UE pour les années 2007 à 2013.

Grâce à leur participation à ces programmes de recherche, les PME Suisse peuvent s'intégrer dans les réseaux européens. Leurs relations avec les grandes entreprises européennes intégratrices leur permettent d'accéder à des marchés d'exportation particulièrement intéressants. En restant à la pointe de l'innovation dans les domaines qui intéressent le plus leurs partenaires européens, elles améliorent leur capacité de répondre rapidement à la demande et par conséquent leur compétitivité. Elles accèdent également à de nouvelles technologies de production et de nouveaux produits.

Travailler en partenariat avec les entreprises européennes ne peut que stimuler la recherche industrielle en Suisse. Près de 80% des grandes entreprises, des PME, des universités et des organismes de recherche non universitaires confirment que la coopération à la recherche européenne est d'une très grande utilité scientifique et donne accès à des financements de projets utiles pour notre industrie..

Cela permet également de faire connaître en Europe les compétences des entreprises suisses.

La recherche européenne est également indispensable pour la formation et les hautes écoles. Les possibilités de la Suisse sont trop restreintes pour entretenir un réseau de recherche et de formation qui puisse couvrir tous les besoins. Il est donc nécessaire de s'intégrer dans les réseaux européens. Grâce à des projets concrets de recherche et de développement, les hautes écoles peuvent s'intégrer au réseau universitaire international et entrer dans le futur espace de recherche européen, actuellement en gestation.

Cette intégration ne peut être que favorable à la qualité de la recherche en Suisse, car elle pousse continuellement les instituts de recherche à se dépasser pour rester au niveau de qualité international, or dans ce domaine, la concurrence est très forte.

Les universités ont aussi la possibilité de se faire connaître à l'étranger et de se faire apprécier, d'attirer des chercheurs et des doctorants de haut niveau, d'enrichir les parcours de formation par la participation aux réseaux d'excellence européens.

L'accord sur la coopération scientifique et technologique est aussi favorable à la Suisse que nous pouvions l'espérer. Les chercheurs suisses participent à l'espace européen de la formation et de la recherche et en tirent de nombreux bénéfices.

Une seule question se pose encore à ce stade, c'est la participation de la Suisse au projet international ITER. Bien que la Suisse soit associée au programme de recherche sur la fusion, dans le cadre du programme Euratom, depuis 1979 sur la base d'un accord non limité dans le temps, nous pouvons nous demander si un tel investissement peut se justifier connaissant la réticence de la population suisse en matière d'atome d'une part et d'autre part, les problèmes liés à la fusion. Les perspectives en matière de fusion ne sont pas intéressantes pour le moment. En outre, la fusion pose autant de problèmes écologiques que la fission, même si ce ne sont pas les mêmes. Du point de vue technique, nous sommes loin d'avoir résolu les principales difficultés. Du point de vue de la sécurité, nous risquons bien de nous trouver face à des défis plus grands encore qu'avec la fission.

En revanche, les projets concernant la gestion des déchets nucléaires, la sécurité des centrales de fission, la radioprotection ou la lutte contre le trafic de matières nucléaires doivent être menés, car maintenant que nous avons créé les problèmes, il faut bien que nous les gérons.

Le retour sur investissement de la participation de la Suisse au sixième programme cadre a généralement été considéré comme favorable. Des critiques, qui méritent d'être relevées ont cependant été formulées, entre autre concernant la taille parfois difficile à gérer des programmes intégrés et la difficulté d'accès aux projets pour les PME.

Il semble bien que ces critiques aient été entendues par l'UE, qui a pris des mesures pour y remédier. Les besoins de l'industrie devraient être mieux pris en compte grâce à la création des plateformes technologiques européennes et nationales et les besoins des PME, grâce à de nouveaux instruments spéciaux. Nous devrions ainsi pouvoir accroître encore la participation des grandes entreprises, comme des PME à ces programmes.

Bien sûr, ces investissements en faveur de la recherche seront plus rentables encore si les entreprises suisses et les organismes académiques se montrent très. On peut dire qu'ils le sont déjà. On peut citer en exemple la plateforme technologique suisse « Manufacture-CH » qui se concentre sur les technologies de production industrielle, en particulier pour les produits à haute valeur ajoutée et haut niveau de connaissances. Cette plateforme a été mise sur pied par un comité de volontaires de l'industrie et du monde académique, avec l'appui de la CTI. Elle est le pendant de la plateforme européenne qui est appelée à jouer un rôle clé dans le 7^{ème} programme. La délégation suisse a été choisie pour présider le groupe de travail des plateformes nationales et occupe ainsi une position très influente.

L'investissement financier dans ces programmes est très important, mais les résultats obtenus et attendus le justifie pleinement. L'Europe fait un effort considérable dans le domaine de la recherche. Elle a une réelle ambition. La Suisse doit rester un partenaire sur lequel elle peut compter, c'est pourquoi il est nécessaire de consentir cet effort financier.